

4èmes Rencontres – BORDEAUX – 5 février 2008



Intégration du bois durable dans les commandes publiques du Conseil Général de la Gironde

Isabelle DEXPERT – Conseillère Générale, Présidente de la Commission Développement Durable

Jean-Yves BOUTET – Chargé de Mission Agenda 21 (DGSD)

Politique forestière du Conseil Général et filière bois

- Multiplier les usages du bois :
 - Filières pour chaufferies au bois
 - Usinage du pin, sciage et triage
- Diversifier les essences : études de filières (acacia, chêne...)
- Valoriser le pin maritime dans le projet de pôle de compétitivité aquitain
- Soutenir les PME du secteur transformation du bois (scieries)
- Aider les organismes professionnels (information, technicité)

Gestion durable des forêts et action locale

- Contexte international et français :



- Biodiversité et Gestion durable des forêts
- Séquestration du carbone en incorporant du bois dans les constructions
- Marchés publics : recours aux bois licites et écocertifiés

- Contexte local et girondin :



- Démarche de développement durable
- Ecoconditionnalité des aides et dans les commandes publiques
- Fiches actions spécifiques de l'Agenda 21

Eco-conditionnalité



- Respect d'au moins 3 cibles de développement durable sur un total de 10 (énergie, eau, déchets, clause sociale...)
- Cibles plus spécifiques au bois durable :
 - Investissement : Recours préférentiel à des matériaux en cohérence avec les objectifs du développement durable, notamment pour le bois, dont la fabrication répond à ces objectifs
 - Fonctionnement : Achats respectueux de l'environnement, achats éthiques et équitables

Résultats atteints 2007

1. Bois dans le mobilier de bureau
2. Bois dans la construction
3. Fibre de bois - Papier
4. Bois dans le chauffage
5. Initiatives particulières

1. Bois dans le mobilier

- Mobilier des collègues
- Mobilier de bureaux pour le nouvel hôtel des services

Mobilier de collèges

Direction des Collèges



- Fourniture de mobilier de bureau pour les collèges
 - Marché à bons de commande sans mini ni maxi
 - Reconductibilité 3 ans
 - Jugement des offres :
 - Prix : 50 %
 - Valeur technique : 30 %
 - **Respect normes environnementales : 20%**

Mobilier de collèges 2

- **Clauses environnementales :**
 - Normes NF Environnement ou équivalent
 - Optimisation des emballages afin de réduire la consommation d'énergie pendant le transport
 - Fabrication et emballage du produit avec des matériaux recyclables
 - Utilisation de produits non toxiques (ni chrome, ni mercure, ni plomb, encre sans solvant)
 - Utilisation de bois écocertifiés

Mobilier de collèges 3

- Analyse des offres :
 - **Prix** allant de 19.000 à 28.000 €
 - **Valeur technique** : Critère ISO non départageant.
 - **Respect des Normes Environnementales** :
 - NF Environnement : 2 candidats sur 6
 - Marque PEFC : 4 candidats sur 6
 - Certification ISO 14.001 : 3 candidats sur 6
 - **Un seul candidat possède les trois cibles** mais il est le 5^e plus cher avec 25.700 €
 - **Résultat** : c'est le moins cher avec 19.000 € qui emporte le marché avec ISO 9.001, bois PEFC mais sans NF Environnement ni ISO 14.001.

Mobilier de bureau Hôtel du Département

Direction du Patrimoine



- Adaptation du marché aux objectifs de développement durable
- Critères de sélection des offres :
 - Prix : 40 %
 - Valeur technique : 30 %
 - Développement durable : 30 % dont 20% norme NF Environnement ou équivalent

Mobilier de bureau 2

<i>Lots</i>	<i>Norme demandée ou pondérations</i>
Postes de travail, caissons et écrans privatifs	NF Environnement ou équivalent Prix 70 / VT 30 (fonct-ergo)
Rangement : armoires et meubles bas	<i>PVC interdit</i> – NF Environnement Pondération : Prix 60 / Qualité 30 / DD 10 + questionnaire
Tables de réunion et de formation	NF Environnement Prix 70 / VT 30
Accessoires : support UC et support écran	Prix 60 / Qualité 30 / DD 10 + questionnaire
Vestiaires	Prix 60 / Qualité 30 / DD 10 + questionnaire
Sièges de travail et Visiteurs	NF Environnement ou équivalent Prix 70 / VT 30

2. Bois dans la Construction

- Collèges
- Aménagements des ports départementaux
- Constructions et travaux maritimes
- Sentiers de randonnées

Bâtiments de Collèges

Direction des Collèges



- Prise en compte opération par opération en tenant compte de l'environnement immédiat du site
- Volume à utiliser fixé à la conception des bâtiments (% minimum à atteindre)
- Utilisation des marques PEFC ou FSC aux stades définition et performances
- Recours au bois = démarche volontaire imposée aux concepteurs
- Demandes-Besoins : peu d'Assistants à Maîtrise d'Ouvrage compétents dans le domaine et insuffisance dans les réponses apportées au maître d'ouvrage

Cheminements et Mobilier bois des Ports Départementaux

Direction Économie Emploi



- Marques PEFC, FSC ou équivalent exigées au CCTP (notamment bois exotiques exposés aux marées)
- Essences : Robinier en solution de base = pas d'offre, donc nécessité d'options (pin maritime traité et exotique).
- Contraintes en milieu marin et estuarien (durabilité - entretien nul - pas de produits toxiques - valorisation en fin de vie)
- Les entreprises fournissent les labels et essences *après* remise des offres pour le mobilier extérieur
- Suggestions : choix adapté essence / usage / classe de traitement, moyens fiables pour le contrôle des labels, sensibilisation et responsabilisation des entreprises, « tourisme » de la manufacture du bois (ex : mobilier type « de jardin »)

Constructions et Travaux maritimes

Direction Économie Emploi



- Essais d'habillage comparatif des palplanches : azobé – chêne – châtaignier – robinier => essai en cours...
- Problème de transparence d'écocertification : SGS-TLTV
- Origine des bois non mentionnée : information et exigence des fournisseurs
- Nécessité d'adapter choix du bois par rapport à l'usage
- Chaîne de contrôle : moyens à consacrer pour garantie

Sentiers de Randonnées

Direction Environnement Tourisme



- Aménagements extérieurs : balisage, passerelles,
- Marques imposées CCTP : PEFC ou équivalent
- Essences préconisées selon projets : robinier, pin maritime, châtaignier
- Difficultés d'approvisionnement : usinages particuliers et coûteux pour le robinier, tenue dans le temps difficile (vrillage, fentes,...)
- Besoins de mieux connaître les fournisseurs en bois ecocertifiés, technologies de transformation notamment pour le robinier.
- Meilleure conduite d'exploitation forestière en fonction des nouveaux besoins
- Adaptation et orientation des filières – Normes de traitements autoclave (sels de cuivre...)

3. Fibre de bois – papier

- Refonte complète du marché 158 T/an
 - Reprographie et imprimerie
- Exigences CCTP : papier recyclé et fibres issues de bois géré durablement.

Papier écologique

Direction Administration Sécurité Juridique

- Tous les formats A3 et A4 en papier :
 - 50% fibres recyclées
 - 50% fibres FSC
 - forêt portugaise de SETUBAL Pin maritime et Eucalyptus.
- Gain : -18% sur le prix



Dispositif d'accompagnement

Direction Informatique Télécommunication Système Information

- Suppression imprimantes individuelles
- Photocopieur mutualisé – Recto-Verso – Scan – Fax
- Charte d'éco-impression
- Papiers « 2^{ème} vie » (fax, essais)
- Economie = 1 ramette/agent/an soit environ 2 millions de feuilles.
- Tri sélectif des papiers



4. Filière énergétique

- Études prospectives :
 - Schéma départemental des énergies renouvelables
 - Structuration d'une filière
- Soutien aux installations de chaudières à bois

Objectifs Chaudières à bois

DGA Développement



- Objectifs qualitatifs : structuration de la filière
- Évaluation des potentialités quantitatives sur période 2008 – 2013 :
 - Patrimoine CG : 10 chaudières bois
 - Collectivités : 10 réseaux de chaleurs
 - Entreprises et particuliers : informations et raccordements aux réseaux à créer.

5. Initiatives particulières

- Construction traditionnelle en réserve naturelle
- Travaux de berges en génie écologique
- Eco-certification du patrimoine forestier du département

Construction d'une grange Réserve Naturelle de l'Étang de Cousseau

Direction Environnement Tourisme



- Expérience partagée avec la SEPANSO gestionnaire de la Réserve Naturelle
- Coupe d'éclaircie en forêt dans le cadre d'un plan de gestion durable financé et validé par le WWF :
 - Intervention scieur mobile : planches taillées à partir de pins abattus en place,
 - Construction d'une grange gasconne pour gestion du bétail en forêt
 - Socles en pierre taillés par un agent artisan du patrimoine
- Réalisation : 2007

Stabilisation de berges de ruisseau en génie écologique

Direction Environnement Tourisme



- Ruisseau de Cirès sur terrain appartenant au Conservatoire du Littoral (Saint Brice à ANDERNOS et ARES)
- Utilisation de ganivelles en châtaignier fournie par des entreprises locales de production (pas de label demandé)
- Poteaux en pin maritime vert sur 280 ml en 4 m de long (diamètre 0,30) et lattes d'acacias pour 150 ml en stabilisation de berge soumise à balancement de marées.
- Les bois utilisés par les artisans proviennent de forêts gérées durablement dans les faits, mais non labellisées spécifiquement.

Ecocertification du patrimoine forestier départemental

Direction Environnement Tourisme

- 6 boisements = **856 ha**
(Hostens, Le Barp, Cabanac-et-Villagrains, Cestas, Louchats)
- Régime forestier
- Adhésion au **Comité PEFC Aquitaine**
- Respect cahier des charges d'exploitation des bois façonnés et débardés
- Coût **0,50€/ha/5ans** = 428 €



Conclusions et perspectives

- Une dynamique bien lancée grâce à la démarche Agenda 21 du Conseil général
- Un rôle incitatif auprès des collectivités locales avec l'éco conditionnalité qui reste à améliorer
- Une bonne implication des services soutenue par la hotline de la Mission Agenda 21 et la structuration d'une commande publique
- Des besoins :
 - Disponibilité de produits locaux à faible empreinte écologique,
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pertinente,
 - Reconnaissance des écolabels et systèmes de déclarations,
 - Réponses pertinentes des prestataires,
 - Sécurité juridique et efficacité des contrôles.

Merci de votre attention...



www.cg33.fr